

**PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'administration de
l'Association des propriétaires du lac Clair (2011)
tenue le 7 janvier 2013 à 11h (par téléphone)**

SONT PRÉSENTS :

M. Louis Germain, président
M. Raymond Morissette, trésorier
M. Michel Bouchard, secrétaire
M. Yvan Boisvert
M. Jean Boudreault
M. Serge Olivier
M. Gaston Truchon

1. RAPPORT DE LA FIRME GENIVAR

Les membres du Conseil d'administration discutent du rapport préparé par la firme Genivar concernant la réfection du barrage.

Il est décidé de tenir une séance d'information de tous les propriétaires afin de faire le point sur le dossier et d'expliquer la décision du conseil en ce qui a trait aux travaux à exécuter.

On soumettra également à l'attention des propriétaires lors de cette réunion spéciale le mode de paiement qui sera choisi afin d'acquitter le coût des travaux.

2. ÉTAT DES FINANCES

Monsieur Raymond Morissette suggère de faire procéder à l'envoi d'une cotisation spéciale à un moment à être déterminé au cours du printemps. Des précisions en ce qui a trait aux échéances de paiement doivent d'abord être obtenues de la firme Genivar.

3. VARIA

Aucun autre sujet n'est discuté et la réunion se termine à 11 h 45.

Michel Bouchard
Secrétaire